

Une Association Sportive au carrefour des parcours éducatifs

Céline ALLAIN

Professeure agrégée d'EPS, Nantes

«...complément de l'EPS, l'association sportive du collège constitue une occasion, pour tous les élèves volontaires, de prolonger leur pratique physique dans un cadre associatif, de vivre de nouvelles expériences et de prendre en charge des responsabilités.»¹ A l'Association Sportive (AS), les élèves participent à des activités diverses et isolées, sans lien explicite avec les exigences programmatiques, et inscrites dans un projet d'AS souvent réduit à un calendrier annuel. Or, à y regarder de plus près, les responsabilités occupées par les élèves et les modalités proposées sont des occasions de faire vivre des pratiques articulées dans le cadre des parcours éducatifs² (avenir, de santé, d'éducation artistique et culturelle et citoyen). Inscire l'AS au cœur de ceux-ci, c'est donner davantage de cohérence et l'ouvrir à l'ensemble des acteurs de la communauté éducative, comme un espace de formation original et pertinent. Cet article ambitionne de présenter une AS innovante et actuelle qui articule l'ensemble des actions comme un prolongement de l'enseignement obligatoire qui «encourage et crée les conditions favorisant la pratique d'une activité physique et sportive tout au long de la vie»³, notamment par l'expérience d'histoires collectives vécues et ancrées sur le fonds culturel, où les jalons d'acquisitions sont intégrés aux parcours éducatifs.



Du Socle commun vers le projet d'AS

¹ Programmes d'enseignement de l'école élémentaire et du collège, BO spécial n°11 du 26/11/2015

² Loi d'Orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 08 juillet 2013

³ Deguilhem (P.), Juanico (R.), Rapport de la mission sport et école 2015

Pour une AS rénovée et actuelle, ancrée dans le socle, le projet est enchassé dans le projet d'établissement et celui d'Education Physique et Sportive (EPS). Ces derniers sont en lien direct avec les enjeux de formation actuels fixés par le cadre réglementaire. Cette approche systémique est garante d'une contribution originale aux cinq domaines du Socle commun de connaissances, de compétences et de culture⁴ et cherche à guider le travail des équipes dans des axes prioritaires fixés par un diagnostic.

Une approche systémique soclée

Pour une cohérence d'ensemble, le socle commun comme guide

Fixer les domaines du socle dans les axes des projets d'établissement, les décliner dans le projet pédagogique d'EPS et d'AS, associer des actions-cibles aux parcours éducatifs est un moyen de donner du sens aux mises en œuvre, initialement isolées. L'action éducative est ainsi ancrée dans la logique de parcours. Par cette imbrication des projets avec le socle commun, l'articulation et la mise en cohérence sont favorisées. Cette approche systémique favorise une accroche dans les parcours comme un processus guidé et progressif où chaque élève a la possibilité, par la découverte et l'expérimentation, de mobiliser, développer et renforcer ses compétences. Chaque axe qui se fonde sur un domaine du socle commun, est décliné dans l'enseignement obligatoire et se retrouve dans la pratique volontaire des élèves inscrits à l'AS. Cette démarche permet une acquisition progressive, une occasion supplémentaire pour les élèves, de rencontrer des connaissances et des compétences dans un autre contexte, celui du sport scolaire.

⁴ Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture, Bulletin officiel n° 17 du 23 avril 2015

Tab 1. Illustration systémique d'une liaison d'un axe avec un domaine et un parcours

Projet d'établissement			Projet pédagogique d'EPS	Projet d'AS	
AXE 1 : Réussite de l'élève : prise en compte de la diversité et valorisation des potentiels	Favoriser l'engagement, l'entraide, l'autonomie	OBJECTIF : Permettre à chaque élève, en valorisant les points forts de chacun et en remédiant aux éventuelles difficultés, d'accéder à la maîtrise du Socle et de la dépasser. « Apprendre à apprendre »	OBJECTIF : Développer le sens de l'engagement et de l'initiative à travers le développement des méthodes d'apprentissage PRINCIPE : Aborder toutes les méthodes d'apprentissage au cours des 4 années et donner aux élèves les moyens de se les approprier (méthode expérimentale, comparative, inventive et combinatoire)	OBJECTIF : Permettre un engagement à long terme dans une activité principale tout en laissant des possibilités à d'autres APSA de façon ponctuelle en tant que joueur mais aussi en tant que jeunes officiels et reporters PRINCIPE : Une carte de licencié « ouverte » permettant de renforcer certaines compétences ou en consolider d'autres	Utilisation des méthodes d'apprentissage dans les 4 champs d'apprentissage afin de favoriser les intelligences multiples ⁵ dans l'ensemble des rôles et responsabilités occupées
	Proposer un environnement qui favorise l'excellence des parcours de chacun	PRINCIPE : Axer la mise en œuvre des moyens pédagogiques sur des parcours individualisés propres à remédier au mieux aux difficultés des uns ou des autres et à permettre à tous de progresser. Accentuer le dialogue de confiance qui se tisse entre les enseignants, les élèves et les parents, ainsi que les différents partenaires.			
	Mieux préparer le projet d'orientation				
	Prendre en compte les besoins spécifiques des élèves				
Domaine 2 : les méthodes et les outils pour apprendre			Compétence générale 2 : S'approprier seul ou à plusieurs par la pratique, les méthodes et les outils pour apprendre	Parcours avenir	

Cette cohérence d'ensemble apporte une valeur avérée aux apprentissages vécus par les élèves au sein de l'AS. Ainsi, l'AS devient un lieu visible par tous les acteurs de la communauté éducative et le lieu potentiel d'expériences originales de vérification de compétences à la fois spécifiques et transversales.

Et, les parcours éducatifs dans tout ça ?

« Le parcours éducatif peut être défini comme une succession organisée et cohérente d'expériences éducatives de nature variée, dans le cadre des enseignements ou non, à l'école ou hors l'école... Il concerne des questions socialement vives non référées à un champ de connaissance disciplinaire et qui appellent des capacités de conscience et de compréhension

⁵ ALLAIN (C.) « Former un élève stratège », e-novEPS n°12, juin 2017

d'enjeux complexes, de jugement critique et de compétences en action. »⁶. Au nombre de quatre, ils incarnent une ambition éducative qui trouve son expression dans le cadre local. Ils ont également une visée de communication, dans le sens, où ils sont visibles et explicites pour tous : élèves, familles, professionnels, partenaires. Ces domaines d'action singuliers se réfèrent à des pratiques sociales. L'AS offre, alors, un terrain d'expérimentations originales et pertinentes où la citoyenneté vécue aujourd'hui sert la citoyenneté de demain.

Une intégration des compétences psychosociales dans les parcours éducatifs

Donner à l'AS une dimension intégrative, c'est permettre aux élèves d'exercer leurs compétences psycho-sociales⁷, en plus de s'éprouver physiquement, en tant que pratiquant. Aller vers une éducation à une citoyenneté durable, en actes, c'est donner aux élèves des occasions d'aborder celles-ci, dans le contexte de l'AS solaire.

Les dix compétences psycho-sociales sont présentées par couple :

- savoir résoudre des problèmes et prendre des décisions,
- avoir une pensée créative et avoir une pensée critique
- savoir communiquer efficacement et être habile dans les relations interpersonnelles
- avoir conscience de soi et avoir de l'empathie pour les autres
- savoir gérer le stress et savoir gérer ses émotions.

Elles représentent le pendant de toute « éducation à... » et la base des conditions de l'adaptabilité de l'individu. En cherchant à faire acquérir des compétences aux élèves quelles qu'elles soient, leur recours est systématique. A l'AS, elles se précisent et se déclinent lors des actions de formation aux rôles sociaux, comme comportements attendus dans l'exercice d'une fonction qui renvoie à son statut social, dans la communauté scolaire. Il s'agit de faire acquérir des compétences méthodologiques et sociales durables, porteuses d'une adaptation ultérieure à des contextes différents, dans des familles d'expériences proches.



La formation aux rôles sociaux comme éléments signifiants des parcours éducatifs

Une expérience par les rôles sociaux

Toute vie associative nécessite une organisation où chaque licencié peut trouver sa place comme bénévole à l'AS en fonction de ses motivations et de ses compétences. Ainsi, les rôles proposés peuvent être classés en sept grandes catégories : pratiquant, jeune officiel, jeune secouriste, jeune organisateur, jeune dirigeant ou représentant, jeune coach et jeune reporter. Par une

⁶ JOURDAN (D.) « Les parcours éducatifs : conditions d'émergence, définition, caractéristiques », mise en ligne le 5 février 2017

⁷ OMS, 1993

implication élargie aux rôles sociaux à l'AS, les élèves inscrivent leurs apprentissages : développement, renforcement et évaluation de ceux-ci dans les parcours éducatifs, grâce à une participation à la réalisation de projets concrets où une répartition en équipe de tâches à réaliser est effective. Ces sept grandes catégories de rôles, constitutives d'une réalité culturelle, sont hiérarchisées et organisées par étapes d'acquisition où les élèves apprennent, pratiquent, s'investissent et s'engagent. Ainsi, par les rôles occupés à l'AS, les élèves cheminent dans leurs parcours selon leur propre rythme et motivations.

Tab 2 : Les étapes par catégorie de rôles à l'Association Sportive

Catégories de rôle	Apprentissage		Consolidation	Approfondissement
	Etape 1	Etape 2	Etape 3	Etape 4
Jeune officiel	Formation et implication à l'échelle de l'établissement, avec l'enseignant	Formation et implication à l'UNSS, avec d'autres enseignants et des pairs plus âgés	Formation et implication à l'UNSS avec d'autres pairs dont ceux de sa tranche d'âge	Formation et implication à l'UNSS, arbitrage en autonomie et accompagnement des plus jeunes
Jeune reporter	Réalisation d'une interview	Réalisation d'une brève ou un article	Réalisation d'un reportage photographique	Réalisation d'un reportage vidéo
Jeune secouriste	Titulaire du diplôme des Gestes qui sauvent, élève sur le parcours sous la responsabilité d'un enseignant d'EPS	Titulaire du diplôme du PSC1 et élève en binôme avec un autre jeune secouriste, tous deux sous la responsabilité d'un adulte diplômé	S'engage dans un groupe de jeunes secouristes lors d'un événement A.S	S'engage comme co-responsable de groupes de secouristes lors d'un événement A.S
Jeune organisateur	Implication dans les tâches de secrétariat d'évènement : contrôle licences, liens entre les résultats et la saisie, affichage résultats	Implication dans l'animation : accompagné dans des actions concrètes en fonction d'un objectif particulier	Implication dans l'animation : autonome dans des actions concrètes en fonction d'un objectif particulier	Implication dans la recherche de sponsors et de partenariats

Les expériences vécues sont capitalisées et gardées en mémoire par l'outil FOLIOS⁸, avec l'obtention d'un diplôme ou d'une attestation qui valide les acquisitions visées, référées à des attendus. Cette grille lisible par tous, permet à l'élève de se situer facilement et de s'engager sur le long terme.

Un cheminement dont le principal moteur est l'élève

Au cours de sa participation au sport scolaire, dans les fonctions occupées, l'élève structure ses acquis et s'approprie son propre parcours. A l'aide de repères, il avance à son rythme, selon ses envies et ses besoins. Des points de passage ou de validation de compétences leur sont proposés en fonction des rôles qu'ils souhaitent ou peuvent occuper. Ils deviennent un fil conducteur des acquisitions de connaissances et de compétences en référence au socle commun. Une feuille de route permet alors de visualiser la programmation des apprentissages intégrée à l'organisation globale et, à l'élève, de se situer et de s'engager dans une démarche d'apprentissage, de consolidation ou d'approfondissement tout au long de son cursus scolaire. Il le fait à son propre rythme et de façon personnelle. Cette appropriation est individuelle. Les étapes sont comme des balises curriculaires, enjeux-clés de l'engagement sur le long terme des élèves. Ce déroulé possible pour les élèves, les amène alors à se situer et à progresser à leur rythme selon leurs envies. Ici, l'identification d'étapes propres à l'AS et indépendante d'un niveau de classe permet aux élèves d'orienter leurs apprentissages et de les inscrire dans les parcours éducatifs. Ils développent de façon progressive leur pouvoir d'agir dans des contextes différents.

Une place dans chaque parcours éducatif

Dans chacun des rôles, ils apprennent, pratiquent et rencontrent.

Le parcours citoyen⁹

Dans le rôle de jeune organisateur et aussi de secouriste ou de jeune reporter, l'élève apprend à exposer une opinion dans un débat et à respecter celle des autres, à respecter la loi dans une démocratie et les règles de vie collective et à agir pour aider les autres. Il met en pratique ces connaissances et compétences dans son engagement au sein de l'AS, du Conseil de Vie Collégienne (CVC), du Conseil de Vie Lycéenne (CVL) ou encore du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC). Il propose des actions solidaires ou environnementales en invitant ses camarades à y participer. Il rencontre des bénévoles de l'association, les membres du bureau directeur, un élu local. Il construit son jugement moral et civique, acquiert un esprit critique et éveillé, à travers ses rôles.

Le parcours avenir

Il apprend à découvrir le monde économique et professionnel, à développer son sens de l'engagement et de l'initiative et à élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnel par sa meilleure connaissance de soi à travers les expériences motrices et sociales vécues au sein de l'AS. Il rencontre les parents d'élèves, les professeurs, les personnels de l'établissement. Il est amené à rencontrer des professionnels du monde sportif et associatif lors de l'organisation et la mise en œuvre d'actions à l'échelle de l'établissement et/ ou du district ou du département.

⁸ FLEURY (N.), « Le parcours Association Sportive, du personnel au professionnel », *e-novEPS* n°14, janvier 2018

⁹ Le parcours citoyen, Circulaire du 23 juin 2016

Dans les rôles de jeunes organisateurs et aussi de jeune représentant, il côtoie des professionnels de divers univers, apprend à se connaître et construit progressivement son orientation.

Le parcours d'éducation artistique et culturelle

A l'AS, par le rôle de pratiquant ou de spectateur, l'élève est en contact avec le milieu culturel sportif et artistique. Il pratique différentes formes et techniques d'expression artistique, développe sa créativité et le sens de l'initiative aussi bien par un travail individuel que collectif dans le cadre d'un projet. L'expression orale est favorisée. L'élève est amené à rencontrer des œuvres d'art et des artistes et des professionnels du monde de la culture. Ils échangent et partagent leurs émotions avec d'autres, connaissent d'autres lieux et de nouveaux métiers.

Le parcours santé

A l'AS, les élèves apprennent à connaître et apprendre ce qui est bon pour eux, à identifier les personnes-ressources dans l'environnement proche pour les écouter, les conseiller, les aider et à pratiquer les gestes qui sauvent. Ils adoptent des comportements bénéfiques pour leur santé et s'engagent dans des actions inscrites au CESC ou CVC. Ils rencontrent des professionnels de santé et des membres d'associations qui agissent dans le domaine de la santé : téléthon, ELEA, associations locales diverses, etc. Les rôles de jeunes secouristes et de jeunes organisateurs sont des occasions pour vivre ce parcours de santé, au même titre que le rôle de pratiquant dans le rapport au corps et à l'effort physique.



Des histoires collectives partagées

Les temps forts sont les événements organisés de façon ponctuelle dans l'établissement et/ou au sein de l'AS. Ils sont souvent des actions isolées sans lien direct explicite avec l'ensemble. Ici, ils sont conçus pour être le support de l'expérimentation et/ou la validation de compétences dans les rôles occupés par les élèves licenciés. Ils sont organisés de façon à ce que les élèves s'essayent aux différents postes et aux différentes responsabilités. Les élèves de l'AS qui se sont engagés dans les rôles sociaux sont en charge, chacun dans son domaine et à son niveau, de la conception et mise en œuvre de cet événement. Ces événements à hautes valeurs citoyennes engagent les élèves dans des dimensions collectives, à la fois dans leur engagement moteur et aussi dans leur investissement réflexif et participatif.

Illustration : le challenge solidaire inter-classes

L'illustration de la mise en synergie des compétences psycho-sociales acquises et développées au sein de l'AS et dans les autres disciplines scolaires lors d'un temps fort annuel, est le challenge solidaire inter-classes. Chaque élève de la classe rapporte des points en fonction d'un projet de course choisi selon ses ressources. Trois projets de modalités de pratique sont possibles en tant que coureur : « sportif » avec une valence performance, « fun » avec une valence loisir et « marche » avec une valence santé. Les distances et formules possibles sont adaptées aux caractéristiques énergétiques et motivationnelles des élèves. La pratique est alors accessible à chacun, quelles que soient ses ressources.

La conception de l'épreuve est réfléchi en amont par un collectif d'élèves de l'AS, les jeunes représentants et organisateurs. Ceux-ci se sont ensuite répartis les tâches : de secrétariat (affichages, saisie informatique, assurer les liens entre les résultats et la saisie, les outils de gestion de l'évènement, la publication des résultats), de secourisme en lien avec le service médico-social et les personnels titulaires du Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) désireux de s'investir dans le dispositif de secours, en partenariat avec le service de la protection civile. Un autre groupe d'élèves licenciés s'est attaché à l'animation de la partie échauffement par niveau de classe, avant le départ. Les élèves avancés et plus âgés ont recherché des sponsors et des partenaires pour obtenir des subventions pour les récompenses et une sensibilisation à la pratique physique avec des stands tenus par ses partenaires locaux, ainsi qu'une action solidaire pour récolter des fonds pour des associations humanitaires en collaboration avec les enseignants d'histoire-géographie. Chaque classe concourrait pour une association partenaire spécifique. Un autre groupe a souhaité mettre en place en parallèle un jeu sur le développement durable et le tri des déchets lors de l'évènement, en partenariat avec les professeurs de Science de la Vie et de la Terre (SVT) et de technologie. Ce travail de réflexion a donc été mené, en amont, par les enseignants d'EPS-animateurs à l'AS, mais aussi les professeurs d'histoire-géographie, de SVT et de technologie.

Cet évènement interne est le moyen de mettre en application les connaissances apprises et les compétences psycho-sociales, de les faire vivre concrètement à travers une expérience authentique et culturellement ancrée, innovante. Cette action d'établissement est portée par les élèves licenciés à l'AS, les élèves du CVC et est vécue par tous les élèves de l'établissement. Les élèves, selon le rôle occupé, ont de la matière, pour alimenter leurs parcours respectifs et ont des repères concrets pour valider des niveaux d'acquisition et cheminer à leur rythme. Ici, les parcours éducatifs sont représentés, l'élève passant par l'AS peut choisir ces rôles, comme « une touche spécifique à sa trajectoire éducative »¹⁰. Les modalités d'accès aux compétences et connaissances sont multiples et l'AS est une voie possible. Le monde de l'AS devient un espace qui facilite la convergence des intentions des enseignants et engage les élèves dans une responsabilisation concrétisée dans la réalité de cette histoire collective.



Conclusion

Les parcours éducatifs représentent une innovation prometteuse, dans laquelle l'AS s'insère comme un dispositif d'apprentissage, de mobilisation et de dépassement des acquisitions. A travers les rôles possibles à occuper, les élèves s'impliquent et s'ouvrent sur eux-mêmes, sur les autres et sur le monde, dans cet espace associatif original. L'AS représente un levier dynamique d'apprentissage où chacun apprend à son rythme, s'exprime et se réalise. En permettant son accès à l'ensemble des membres de la communauté éducative et aux acteurs du territoire de vie des élèves, elle devient un support aux quatre parcours éducatifs dans lesquels l'élève jalonne ses apprentissages citoyens durables, fondement du « vivre-ensemble ».

¹⁰ Ibid